



L'UMH-P au SMUR de Troyes

24 Avril 2025

Dr Alexandre HORIOT

Chef de service - SAMU 10

SOMMAIRE

1. Contexte
2. Les équipes
3. Moyens techniques
4. Quelques chiffres
5. Conclusion



Contexte local

Le SAMU de l'Aube dispose de 5 équipes réparties sur 3 sites :

- 1 équipe SMUR à Bar-sur-Aube
- 1 équipe SMUR à Romilly-sur-Seine
- 2 équipes SMUR à Troyes
- 1 UMH-P à Troyes en journée de 8h à 20h





Contexte local

- Début de l'expérimentation d'une UMH-P à Troyes en juillet 2023
- Dans un contexte de carence en personnel médical et de fermetures de lignes de SMUR
(L'Aube est un des départements du Grand-Est où la densité médicale est la plus faible)
- A permis dans un premier temps une rationalisation des ressources médicales en associant le juste soin au besoin de soins urgents de la population.





Les équipes

Les personnels paramédicaux entrant dans le champ de cette expérimentation :

- ont tous une expérience significative d'au moins 2 ans et une pratique continue en SMUR et en SAUV
- sont titulaires de l'AFGSU de niveau 2
- ont suivi une formation parcourant les protocoles de soins infirmiers spécifiques (PSIS) et intégrant des simulations pleine échelle en binôme Ambulancier / Infirmier en contextualisant des cas cliniques dans un environnement proche du réel





Exemple de PSIS



PROTOCOLE 15

DOULEUR AIGUE TRAUMATIQUE (adulte)

RECONNAISSANCE DE LA SITUATION

➤ Douleur aiguë avec Echelle Numérique (EN) > 3

CONDUITE A TENIR

BILAN INFIRMIER AU MEDECIN REGULATEUR

1. ANAMNESE :

Antécédents, traitements en cours, circonstances de survenue notamment traumatisme.

2. PARAMETRES VITAUX :

Pouls, FC, PA, FR, SpO₂, état de conscience

EN répétée

ACTIONS ET ACTES INFIRMIERS

1- Mesures non médicamenteuses : Immobilisation, prévention de l'hypothermie, cryothérapie

2- VVP NaCl 0,9%. 500 ml en IV / 12 heures

3- PARACETAMOL 1G IVL sur AU MOINS 15 minutes

4- En cas d'hyperalgie (EN >6) faire une titration de **MORPHINE IV** : préparer une seringue d'1 ampoule de MORPHINE 10mg/mL dans 9 mL de NaCl 0.9%

- Patients < 60 kg => **2 mg toutes les 5 min (dose maximum 10 mg)**
- Patients ≥ 60 kg => **3 mg toutes les 5 min (dose maximum 12 mg)**

5 - Si douleur traumatique : associer si besoin au **METHOXYFLURANE (Penthrox®)** chez un patient conscient sauf si CI

Contre-indication : allergie anesthésique fluoré, hyperthermie maligne, décompensation cardiaque ou respiratoire

SURVEILLANCE

(En attente d'une équipe SMUR)

Evaluation régulière de la douleur et **surveillance de l'apparition d'effets indésirables** des thérapeutiques entreprises.

Critères d'arrêt de la titration :

- Dose maximale autorisée atteinte
- EN < 3
- Score de sédation > 1
- FR < 10/mn



Moyens techniques

Les outils issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent :

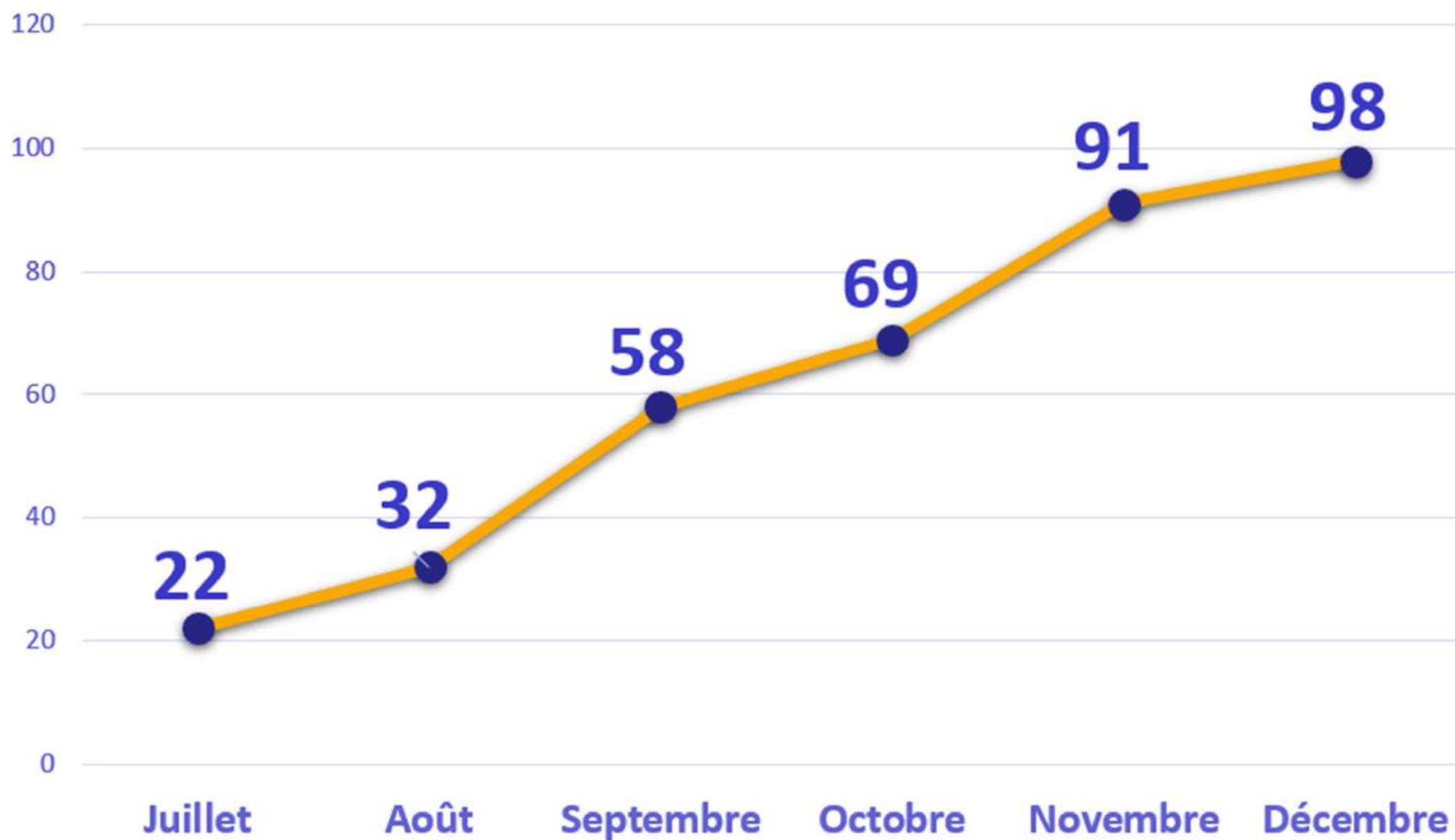
- un lien permanent avec le médecin régulateur AMU
- La télétransmission des paramètres et ECG





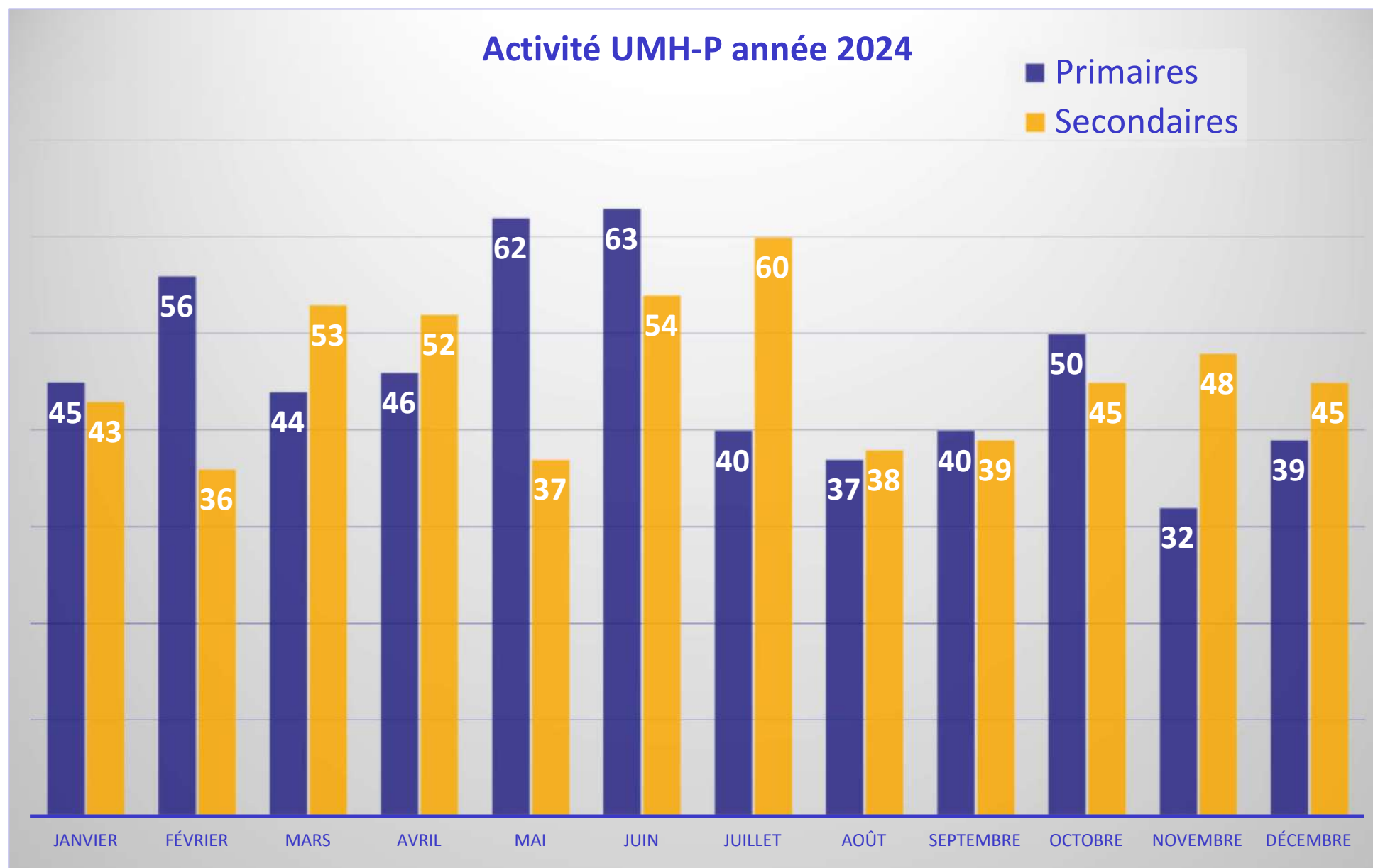
Quelques chiffres

**Progression de l'activité UMH-P à sa mise en place
(De Juillet à Décembre 2023)**





Quelques chiffres





Conclusion

- Graduation de la réponse par un moyen intermédiaire face à une demande de soins urgents croissante
- Ne se substitue pas à une UMH-Médicalisée indispensable en situation de détresse vitale ou à risque de le devenir
- Décision et gestion de l'intervention par médecin régulateur (pas de déclenchement réflexe par ARM)
- Rationalisation des ressources médicales par un juste soin là où la situation clinique et le contexte ne requièrent pas obligatoirement une présence médicale.
- Mobilisation et valorisation des compétences infirmières
- Aucun évènement indésirable grave depuis le démarrage

Merci pour votre attention



HÔPITAUX
CHAMPAGNE
SUD

1. CH de Troyes
2. GHAM
3. EPSMA
4. CH de Bar-sur-Seine
5. CH de Bar-sur-Aube
6. Résidence Cardinal de Loménie
7. Résidence Pierre d'Arcis

